

Appel à candidatures pour l'incubateur "Dal'ug Xeltu ak Koom"

1. Contexte et description du projet :

Le Ministère de la Culture et du Patrimoine Historique, à travers la Direction des Arts, lance le premier incubateur public d'entreprises culturelles : "**Dal'ug Xeltu ak Koom**".

Né du constat d'un manquement d'entreprises culturelles formelles et structurantes et pouvant donc produire de l'économie, le Ministère de la Culture et du Patrimoine Historique, à travers la Direction des Arts, a initié ce projet qui se veut être un projet de renforcement de capacité des acteurs du secteur de la culture et qui va contribuer au développement de l'entrepreneuriat culturel et créatif au Sénégal. L'accent sera mis sur l'économie de la culture, le numérique, l'autonomisation et l'auto-employabilité des jeunes.

Pour rappel, un incubateur est une structure d'appui à la création d'entreprises. Il réunit des ressources spécialisées dédiées à l'accompagnement et à l'assistance des entreprises avant leur création ou dans les premières années de leur vie. Il comprend, en général, un hébergement immobilier souple, des services administratifs, des actions de conseil et de mise en relation avec les réseaux d'affaires notamment financiers. D'une façon générale, le terme « incubateur » recouvre les structures d'appui avant et après la création.

Pour la première année, 30 porteurs de projets d'entreprise culturelle basés au Sénégal seront sélectionnés et pourront bénéficier d'une période de préincubation de 03 mois. A ce niveau, sont prévues des séances de capacitation sur des généralités de l'environnement culturel et entrepreneurial et la sélection des entreprises culturelles et créatives à incuber. Suite à cela, les 15 meilleurs projets d'entreprise culturelle seront incubés pour une période de 06 mois. Pour cette dernière étape, l'incubateur compte assurer un accompagnement au démarrage des entreprises culturelles et créatives incubées, pour leur création, leur insertion, leur mise en réseau et pour le suivi.

L'incubateur assurera la prise en charge des participants pour leur hébergement lorsque nécessaire et leur transport et restauration pendant les heures de formation.

La date limite de cet appel est fixée au Mardi 27 février 2024 à minuit.

Les candidatures féminines sont fortement encouragées !

Dates importantes

Annonce des résultats : le 11 mars 2024.

Période de pré incubation : du 18 mars au 20 juin 2024.

Période d'incubation : du 1^{er} juillet au 31 décembre 2024.

Critères d'éligibilité

- Être porteur de projet au Sénégal ;
- Être résident au Sénégal ;
- Être âgé de 35 ans au plus en 2024 ;
- Être le responsable principal de l'entreprise dans les Industries Culturelles et Créatives ;
- Avoir une idée structurée d'un projet d'entreprise culturelle ou une jeune entreprise de moins de deux ans ;
- Le projet ou l'entreprise doit obligatoirement avoir une offre de biens et/ou services culturels commercialisables ;
- S'engager à être disponible pour l'entièreté du programme.

2. Le postulant :

- Fiche de renseignement du postulant :
 - Nom, Prénom ;
 - Âge ;
 - Genre ;
 - Adresse (lieu de résidence) ;
 - Coordonnées (tel/email) ;
 - Lien linked-in (si existant) ;
 - Niveau d'études, niveau de français, niveau d'anglais.
- Questions à répondre :
 - Quelles sont vos principales motivations pour participer au programme de l'incubateur "Dal'ug Xeltu ak Koom" ?
 - Que pensez-vous que ce programme puisse vous apporter ?
 - Quels sont vos principaux besoins/attentes de ce programme ?
 - Avez-vous une autre activité en parallèle (étude, métier, etc.) ?
- Documents du postulant :
 - Copie de la carte d'identité nationale et/ou de la carte de résidence pour les étrangers ;
 - Certificat de résidence daté de moins de trois (03) mois ;
 - Curriculum vitae (CV)

3. L'entreprise ou le projet d'entreprise culturelle :

- Fiche de renseignement de l'entreprise :
 - Nom de la structure/du projet ;
 - Adresse, secteur d'activités ;
 - Liens web + réseaux sociaux ;
 - Date de création (si existante) ;
 - Forme juridique (si existante).

- Questions à répondre sur l'entreprise :
 - Quel est votre rôle dans l'entreprise ?
 - Avez-vous un ou des associé(s), si oui quel est leur rôle ?
 - De quoi votre projet/entreprise a-t-elle besoin pour se développer / se créer ?
 - Votre activité génère-t-elle déjà des revenus ? Si oui, combien (revenus annuels) ?
 - Quelle est la prise en compte de la parité et de l'inclusion sociale au sein de votre entreprise ?

- Documents de l'entreprise :
 - Option 1 - si c'est un projet d'entreprise :

Dossier complet de votre future entreprise comprenant : le type de gérance, les ressources humaines, le secteur et le détail des activités, le modèle économique, les objectifs de performances de votre future entreprise.
 - Option 2 - si c'est une entreprise existante :

Présentation de l'entreprise avec le détail des activités, la structuration de l'entreprise (organigramme, gérance, ressources humaines), les objectifs et réalisations de l'entreprise, le modèle économique de l'entreprise, le bilan comptable de la première année ou des deux premières années d'existence (si disponible).

LIEN ACCES MODELE FORMULAIRE EN LIGNE : <https://forms.gle/3HZRaUq9mgyn53k8>